

# Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund Small Cap World (ex CH) Responsible NTH1 CHF

Actions | à capitalisation | Janvier 2026 - Communication à caractère promotionnel

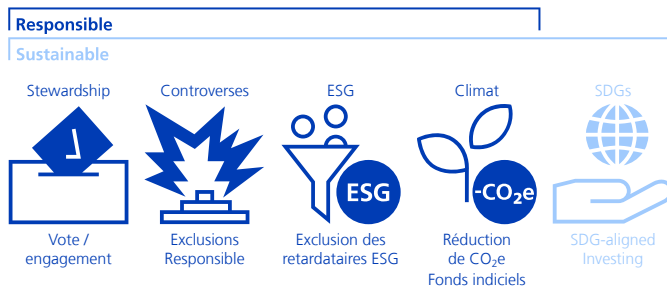
## Description du fonds

L'objectif du fonds consiste à répliquer les caractéristiques de rendement et de risque de l'indice de référence. Les critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) sont pris en compte, et des exclusions ainsi que des optimisations en matière de CO<sub>2</sub>e sont effectuées. Des écarts par rapport à l'indice de référence sont par conséquent possibles. Le cercle d'investisseurs de ce compartiment est limité aux institutions suisses de prévoyance professionnelle et individuelle (2e pilier et pilier 3a).

Les fluctuations de change entre les devises de cette catégorie de parts de fonds et celles des placements de ce fonds sont couvertes (couverture des devises des investissements)\*.

## Politique de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, une distinction est faite entre les deux caractéristiques « Responsible » et « Sustainable ». Selon la caractéristique, les approches de durabilité énumérées ci-dessous sont appliquées. Des informations supplémentaires sur la politique de durabilité se trouvent dans les explications.



### Remarques:

- Les caractéristiques et approches de durabilité mis en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions conformément à SVVK-ASIR (Association suisse pour des investissements responsables) sont appliquées.

## Swisscanto Sustainability Rating

haut **A B C D E F G** bas

## Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent d'un horizon de placement à long terme.
- souhaitent participer à l'évolution d'entreprises à petite capitalisation de pays développés et bénéficier des opportunités de rendement de l'indice de référence sous-jacent.

Un rendement excédentaire par rapport à l'indice de référence ne peut être escompté.

## Indicateur de risque

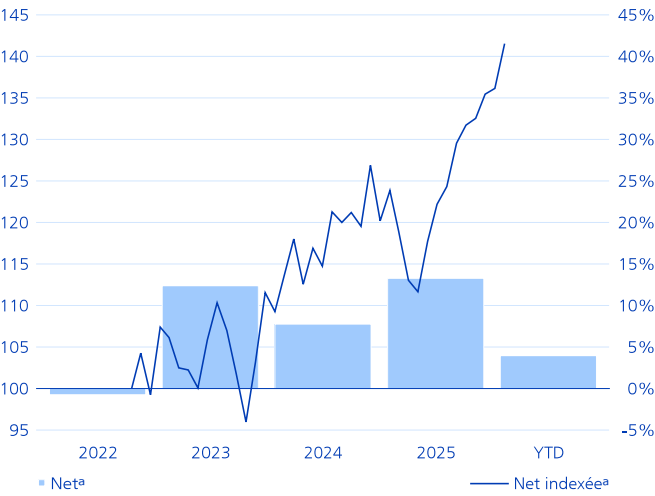
bas 1 2 3 4 5 6 7 haut

## Données relatives au fonds

|                                        |                                                                 |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| NAV par part (30.01.2026)              | CHF 141.53                                                      |
| VNI max. sur 52 sem. (22.01.2026)      | CHF 145.39                                                      |
| VNI min. sur 52 sem. (08.04.2025)      | CHF 101.09                                                      |
| Domicile du fonds                      | Suisse                                                          |
| Monnaie de référence classe            | CHF                                                             |
| Monnaie du fonds                       | CHF                                                             |
| Clôture exercice annuel                | 30.04.                                                          |
| N° de valeur                           | 122121175                                                       |
| ISIN-No                                | CH1221211753                                                    |
| Bloomberg                              | SWEQNTN SW                                                      |
| Date de lanc. de la cat. de parts      | 31.10.2022                                                      |
| Date de lancement du fonds             | 31.10.2022                                                      |
| Première mesure de la performance      | 01.11.2022                                                      |
| Taille de la classe (en Mio)           | CHF 185.83                                                      |
| Actif net du fonds (en Mio)            | CHF 694.31                                                      |
| Parts en circulation                   | 1'312'988.960                                                   |
| Méthode de placement                   | Réplication partielle                                           |
| Prêt de titres                         | Non                                                             |
| Benchmark                              | MSCI® World ex Switzerland Small Cap Index TR Net Hedged in CHF |
| Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a. | 0.00%                                                           |
| Total Expense Ratio p.a.               | 0.00%                                                           |
| Frais d'émission en faveur du fonds    | 0.08%                                                           |
| Frais de rachat en faveur du fonds     | 0.05%                                                           |
| Société de gestion                     | Swisscanto Fondsleitung AG, Zurich                              |
| Gestion de portefeuille                | Zürcher Kantonalbank                                            |
| Banque dépositaire                     | Zürcher Kantonalbank                                            |

# Performance

## Performance indexée et performance en %<sup>1</sup>



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

## Performance en %<sup>2</sup>

| Depuis     | Net <sup>a</sup> | Brut <sup>b</sup> | Benchmark |
|------------|------------------|-------------------|-----------|
| 1 mois     | 3.96             | 3.96              | 4.46      |
| 3 mois     | 6.79             | 6.79              | 6.27      |
| 1 an       | 14.28            | 14.28             | 14.50     |
| 3 ans p.a. | 9.64             | 9.64              | 9.37      |
| Début p.a. | 11.28            | 11.28             | 10.96     |

## Performance annuelle en %<sup>1,2</sup>

| Année | Net <sup>a</sup> | Brut <sup>b</sup> | Benchmark |
|-------|------------------|-------------------|-----------|
| YTD   | 3.96             | 3.96              | 4.46      |
| 2025  | 13.27            | 13.27             | 12.84     |
| 2024  | 7.76             | 7.76              | 7.83      |
| 2023  | 12.38            | 12.38             | 11.46     |
| 2022  | -0.74            | -0.74             | -1.01     |

## Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

|                      | 1a     | 3a     |
|----------------------|--------|--------|
| Tracking error       | 1.01%  | 0.71%  |
| Volatilité fonds     | 11.15% | 13.59% |
| Volatilité benchmark | 11.13% | 13.56% |
| Sharpe Ratio         | 1.18   | 0.61   |

## Données de portefeuille

|                     | Fonds | BM    |
|---------------------|-------|-------|
| Nombre de positions | 2'448 | 3'744 |

<sup>1</sup> Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 5 ou 10 dernières années/périodes au plus.

<sup>2</sup> Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

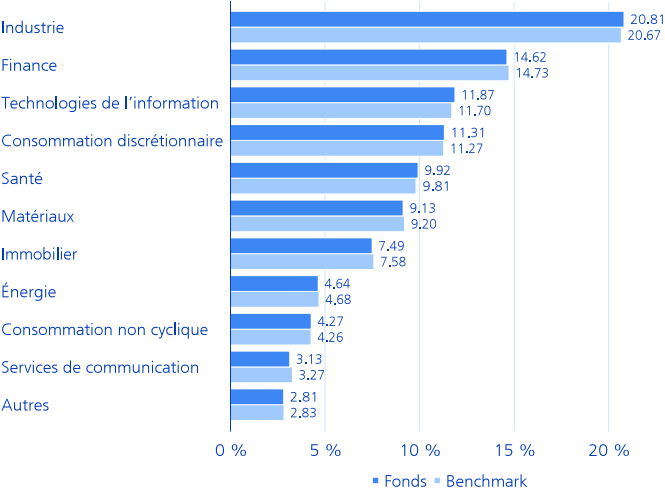
<sup>a</sup> L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

<sup>b</sup> L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

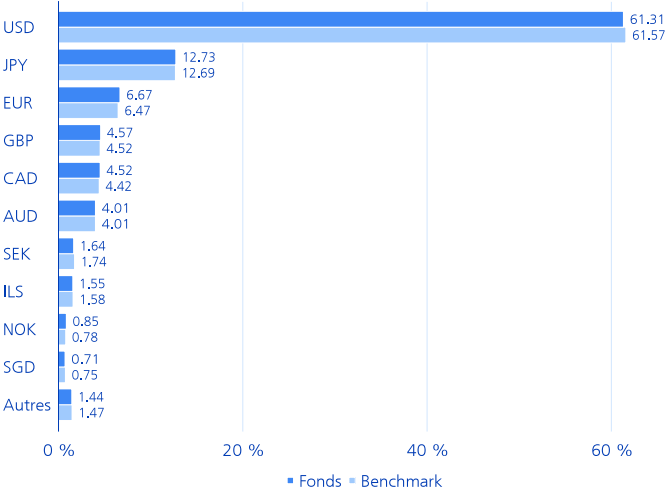
\*Il peut se produire un effet d'over ou d'under hedge.

# Breakdowns

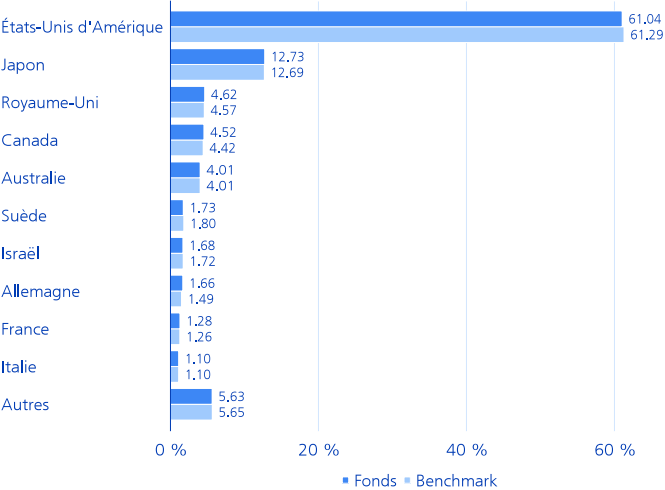
## Allocation par secteur en %



## Allocation par monnaie en % \*



## Allocation par pays en %



## Positions principales en %

|                            | Fonds | BM   |
|----------------------------|-------|------|
| Coherent Corp              | 0.42  | 0.33 |
| Curtiss-Wright Corp        | 0.39  | 0.25 |
| Lumentum Holdings Inc      | 0.34  | 0.28 |
| nVent Electric PLC         | 0.29  | 0.18 |
| Woodward Inc               | 0.28  | 0.19 |
| Royal Gold Inc             | 0.28  | 0.22 |
| MasTec Inc                 | 0.27  | 0.15 |
| TechnipFMC PLC             | 0.27  | 0.23 |
| Fabrinet                   | 0.27  | 0.18 |
| Casey's General Stores Inc | 0.26  | 0.23 |

\* Les indications sur les répartitions se trouvent dans le commentaire sur le fonds.

# Explications de la politique de durabilité

## Caractéristiques de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, deux caractéristiques sont distinguées, chacune appliquant différentes approches de durabilité. La caractéristique « Responsable » inclut généralement l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus d'investissement et une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des investissements. La caractéristique « Sustainable » inclut généralement, en plus des approches susmentionnées, l'application d'exclusions encore plus étendues et se concentre sur les SDG et ESG Leaders. Pour plus d'informations sur l'application des approches de durabilité, veuillez consulter les explications ci-dessous.

## Stewardship - Vote / engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec le management des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en œuvre de manière rigoureuse et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et lignes directrices en matière d'engagement sont publiées sur <https://www.zkb.ch/fr/accueil/asset-management/durabilite/investment-stewardship.html>. Notre politique de vote se fonde sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). En ce qui concerne nos marchés étrangers, le seuil pour l'exercice des droits de vote est fixé à CHF 2 millions par position en actions. Pour les actions suisses, nous votons de manière systématique. Nous publions nos votes de manière transparente sur : <https://swisscanto.com/voting>

## Controverses - Exclusions Responsable



Application de critères d'exclusion supplémentaires – en complément des exclusions basées sur les directives du SVVK-ASIR – afin de réduire les risques en matière de durabilité et dans le but de ne pas investir dans des titres liés à des modèles commerciaux critiques d'un point de vue de durabilité. Les critères d'exclusion concernent les entreprises impliquées dans l'extraction de charbon (hors production métallurgique; > 5% du chiffre d'affaires)\*, des réserves de charbon (hors production métallurgique)\*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication de matériel de guerre (> 5% du chiffre d'affaires), la production de pornographie, l'exploitation des enfants et/ou les violations du Pacte mondial des Nations Unies (les Green et Sustainability Bonds étant éventuellement exclus). Les violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies identifiées par notre sélection sont ensuite examinées en détail par nos analystes. Dans le cadre de l'engagement, nous recherchons le dialogue et incitons les entreprises à modifier leur comportement. Si aucun changement n'intervient dans un délai raisonnable, les investissements existants doivent être cédés. \*Exceptions peuvent être faites pour les Green et Sustainability Bonds.

## ESG - Exclusion des retardataires ESG



L'univers des titres est réduit en excluant ceux qui affichent de mauvais résultats en matière de critères ESG par rapport à leurs pairs (les retardataires ESG sont exclus).

## Climat - Réduction de CO<sub>2</sub>e Fonds indiciels



Le gestionnaire d'actifs réduit l'intensité moyenne des émissions de CO<sub>2</sub>e des investissements dans les portefeuilles Responsable indexés d'au moins 20% par rapport à l'indice de référence. Les portefeuilles incluant des investissements en obligations d'État ou d'émetteurs proches de l'État sont exclus de cet objectif (valable pour le portefeuille et l'indice de référence). Pour cette part, l'Asset Manager cherche à obtenir une intensité moyenne en CO<sub>2</sub>e des investissements inférieure à celle de l'indice de référence (sans fixer de réduction minimale). Pour calculer les intensités moyennes en CO<sub>2</sub>e, le gestionnaire d'actifs s'appuie sur des données relatives aux émissions de CO<sub>2</sub>e par rapport au chiffre d'affaires pour les entreprises et par rapport au produit intérieur brut pour les États.

## SDGs - SDG-aligned Investing



Cette approche mise sur les rendements en investissant dans des entreprises et des États à utilité sociale (appelés SDG Leaders). Les SDG Leaders utilisent leur capacité d'investissement pour développer des produits et services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (SDGs) des Nations Unies. Afin d'assurer une diversification, une approche Best-In-Class permet également d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne en matière de critères ESG (appelés ESG Leaders).

Remarque:

- Les caractéristiques et approches de durabilité mis en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.

## Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur [products.swisscanto.com](https://products.swisscanto.com).

## Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

## CO<sub>2</sub>e

Les équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le gaz hilarant (N<sub>2</sub>O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

## ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

## SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

## Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

## MSCI® ESG

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.

# Commentaires sur le fonds

## Investisseurs visés - Désignation

Investisseurs institutionnels avec contrat requis

## Investisseurs visés - Description

La tranche N est proposée aux seuls investisseurs de la Zürcher Kantonalbank qui ont conclu un contrat individuel de gestion de fortune, aux investisseurs institutionnels qui ont conclu un contrat individuel de placement ainsi qu'aux investisseurs d'autres partenaires de coopération de Swisscanto Direction de Fonds SA ayant conclu un contrat correspondant. Il est également impératif de conclure un contrat de coopération. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation). La désignation «H1» en troisième position précise que la tranche prévoit une couverture de change (hedging) (uniquement indiquée pour les tranches couvertes).

## Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

## Commission classe N

La commission forfaitaire de la classe N est affichée avec une valeur de 0%, car la CFG est prélevée dans le cadre du mandat de gestion de fortune.

## Total Expense Ratio (TER)

Le Total Expense Ratio (TER) désigne les coûts annuels qui sont continuellement imputés aux actifs du fonds et est exprimé en pourcentage des actifs du fonds. L'indication correspond au niveau du TER au cours du dernier exercice clôturé et ne garantit pas un niveau similaire à l'avenir.

## Frais d'émission et de rachat en faveur du fonds ("crossing")

La factsheet mentionne les frais actuellement en vigueur et les frais maximum encourus. La direction du fonds crédite intégralement les frais d'émission et de rachat aux compartiments correspondants afin de protéger les investisseurs existants ou de couvrir les frais de transaction. Les frais d'émission et de rachat en faveur du fonds sont réduits dans la mesure où les émissions et les rachats peuvent être compensés entre eux lors d'un jour ouvrable bancaire (ou « crossing »). Cela permet éventuellement de réduire les frais. Voir le contrat de fonds pour de plus amples informations.

## Swinging Single Pricing (SSP) Indirect

D'après les données de base sur les fonds, ce fonds n'affiche aucun Swinging Single Pricing (SSP). Il n'est cependant pas exclu qu'un investissement dans un fonds cible avec SSP indirect puisse être effectué.

## Conditions de licence des fournisseurs de données externes

MSCI n'offre aucune garantie ou ne fait aucune déclaration expresse ou implicite, et sa responsabilité ne saurait être engagée de quelque façon que ce soit, à l'égard des données MSCI contenues dans le présent document. Les données MSCI ne doivent pas être redistribuées ou utilisées comme base pour d'autres indices, tout titre ou produit financier. Ce rapport n'a pas été approuvé, cautionné, révisé ou produit par MSCI. Aucune des données MSCI n'est destinée à constituer un conseil en placement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement et ne saurait être considérée comme telle.

## Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

## Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

## Hedging

NAV-Hedging: Les fluctuations de change entre les devises de cette catégorie de parts de fonds et celle de référence du fonds sont couvertes. L'objectif de la NAV Hedging est de transférer la performance de la devise du fonds dans la performance de la devise de la classe concernée. En raison des fluctuations de marché ou des considérations de coûts, il peut se produire un effet d'over ou d'under hedge.

Couverture des devises des investissements: Les fluctuations de change entre les devises de cette catégorie de parts de fonds et celles des placements de ce fonds sont couvertes. L'objectif du hedging de devise du portefeuille est de couvrir les devises d'investissement du fonds contre la devise de cette classe. En raison des fluctuations de marché ou des considérations de coûts, il peut se produire un effet d'over ou d'under hedge.

## Remarques sur les décompositions

– Allocation des devises avant couverture de change au niveau de la classe du fonds.

## Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

## Tracking error

L'erreur de suivi décrit la volatilité des différences de rendement entre un fonds et son indice de référence. L'erreur de suivi est une mesure du risque actif du Portfolio Manager. Un fonds géré passivement affiche une erreur de suivi faible.

## Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

## Sharpe Ratio

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

## Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

## Rapports

- L'établissement du présent rapport se fonde sur les données de MSCI Inc. ([www.msci.com](http://www.msci.com)).
- La répartition en fonction des secteurs et de la solvabilité est catégorisée en fonction du fournisseur d'indices.
- Copyright 2026 MSCI Inc. Tous droits réservés.

## Mentions juridiques

Le présent document est destiné à des fins informatives et publicitaires. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou de vendre des instruments financiers ou d'obtenir des services, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit.

Ce document n'est ni un prospectus ni un document d'information clé. Les produits et services décrits dans ce document ne sont pas disponibles pour les personnes américaines selon les réglementations pertinentes. Il contient des informations générales et ne prend pas en compte les objectifs d'investissement personnels, la situation financière ou les besoins spécifiques de toute personne. Les informations doivent être soigneusement examinées pour leur compatibilité avec les circonstances personnelles avant de prendre une décision d'investissement. Il est recommandé de demander conseil à des professionnels pour l'évaluation des implications juridiques, réglementaires, fiscales et autres.

Le document a été préparé par la Zürcher Kantonalbank avec le soin commercial habituel et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. Cependant, la Zürcher Kantonalbank ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité des informations qu'il contient et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient.

Il convient de noter que toute information concernant la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les données de performance affichées peuvent ne pas tenir compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts de fonds.

En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse.

La seule base contraignante pour l'acquisition de fonds sont les documents actuels du fonds (par exemple, les contrats de fonds, les prospectus, les documents d'information clé et les rapports annuels), qui peuvent être obtenus auprès de Swisscanto Fondsleitung AG, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Les opinions et évaluations contenues dans ce document concernant des titres et/ou des émetteurs n'ont pas été préparées conformément aux réglementations relatives à l'indépendance des analystes financiers et constituent donc des communications promotionnelles (et non des analyses financières indépendantes). En particulier, les employés responsables de ces opinions et évaluations ne sont pas nécessairement soumis à des restrictions sur le commerce des titres correspondants et peuvent en principe effectuer des transactions personnelles ou des transactions pour la banque sur ces titres.

© 2026 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.